

Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV)

Internet: www.serv-ch.com

Siège: Zurich

Forme juridique: Établissement de la Confédération

Conseil d'administration: Thomas Daum (président), Barbara Hayoz (vice-présidente), Caroline Gueissaz, Burkhard Huber, Christoph Meier, Laura Sadis, Anne-Sophie Spérisen, Reto Wyss, Urs Ziswiler

CEO: Peter Gisler

Organe de révision externe: KPMG AG, Zurich

Appréciation des résultats de 2018 en bref

En 2018 aussi, la SERV a soutenu efficacement l'industrie d'exportation dans un contexte difficile. Elle a donné 934 accords de principe (AP) et émis des assurances et des garanties (PA) pour un total de 5252,0 millions de francs (nouvelle exposition). La hausse de l'exposition malgré un nombre d'opérations constant s'explique par la conclusion de plusieurs opérations de grande envergure, notamment la couverture de la livraison au Brésil d'une centrale combinée à gaz de 1,5 gigawatt.

Le montant des expositions (AP et PA) s'élevait à 8673,8 millions de francs à fin 2018. Les fonds propres de la SERV atteignaient 2,7 milliards de francs à fin 2018 ; la SERV dispose ainsi d'une bonne capacité à assumer les risques malgré la forte hausse des nouveaux engagements. Comme fin 2018, la SERV percevait de nets signaux du marché indiquant que le plafond d'engagement actuel pourrait être totalement utilisé à court ou à moyen terme dès 2019, le Conseil fédéral a approuvé en décembre 2018 une augmentation du plafond d'engagement, qu'il a porté de 14 à 16 milliards de francs. Au 31.12.2018, le plafond d'engagement était utilisé à 71%.

Dans son activité, la SERV respecte le principe de subsidiarité et les principes de la politique étrangère de la Suisse. Elle tient compte des points soulevés par les groupes externes en accordant une priorité élevée aux aspects de la durabilité dans le cadre de ses opérations d'assurance et en assurant un échange d'informations avec les organisations de la société civile. Elle consulte en outre régulièrement les assureurs privés.

Grâce aux primes élevées encaissées pour certains projets d'envergure, la SERV a dépassé de 53,8 millions de francs l'objectif de l'autofinancement en 2018. Par contre, le résultat d'entreprise est de seulement 2 millions de francs en raison des charges de sinistres élevées et du recul des recettes liées aux rééchelonnements de dettes.

La SERV s'engage pour la conciliation du travail et de la famille ; elle forme trois apprentis. En 2018, ses effectifs ont augmenté par rapport 2017, passant de 51 à 53 collaborateurs en raison de l'accroissement de la charge de travail.

Le Conseil fédéral conclut que la SERV a fait le nécessaire en 2018 pour atteindre ses objectifs stratégiques et qu'elle est en mesure de continuer à soutenir efficacement les exportateurs avec ses produits.

Chiffres clés	2018	2017
Finances et personnel		
Recettes de primes (mio CHF)	94,5	64,1
Résultat d'entreprise (mio CHF)	2,0	69,8
Autofinancement (mio CHF)	53,8	13,1
Effectif (EPT)	50,00	47,8

Chiffres clés spécifiques à l'établissement

Exposition (mio CHF)*	8673,8	8257,4
Nouvelle exposition (mio CHF)	5252,0	4141,0
Nouvelle exposition (nbre de polices)	934	933
		39,6
Indemnités versées (mio CHF)	72,8	
Charges de sinistres (mio CHF)	104,5	10,0
Capital (mio CHF)	2770,3	2768,3
Taux de couverture technique de la caisse de pension (%)	108,9	117,6
Taux de couverture économique de la caisse de pension (%)	93,3	100,9

Contributions fédérales et émoluments

Contribution de la Confédération (mio CHF)	0	0
Émoluments (mio CHF)	0	0

* La méthode de calcul de l'exposition a été révisée en 2018. Pour améliorer la comparabilité, les chiffres de 2017 ont également été calculés selon la nouvelle méthode.

A. Réalisation des objectifs 2018

1. Priorités stratégiques

- *Soutenir activement les exportateurs suisses*

En 2018, la SERV a donné des accords de principe (AP) et émis des assurances et des garanties (PA) pour un montant total de 5252,0 millions de francs (nouvelle exposition), ce qui représente une hausse de plus de 1,1 milliard de francs par rapport à 2017. Le volume des PA émises (nouveaux engagements) a augmenté, pour passer de 2183,1 millions de francs en 2017 à 4027,7 millions de francs en 2018 (+84 %). Le nombre des nouveaux AP donnés et des PA émises est resté élevé (934 contre 933 en 2017). La progression des nouveaux engagements

tient principalement à l'accroissement du nombre des opérations d'envergure assurées.

Cette évolution se reflète dans la hausse marquée des primes encaissées, qui ont atteint 94,5 millions de francs (contre CHF 64,1 mio en 2017). Dans le même temps, les charges de sinistres, très basses en 2017 (CHF 10 mio), ont explosé en 2018 pour atteindre 104,5 millions de francs, en raison principalement de réévaluations et de provisions à hauteur de 80 millions de francs. La hausse des charges de sinistres, le recul des recettes liées aux rééchelonnements de dettes et l'absence d'intérêts créditeurs sur placements ont fait que le résultat d'entreprise était de 2 millions de francs.

- *Soutenir de manière ciblée le financement des exportations via le marché financier*

Dans le cadre du financement des exportations, la SERV collabore étroitement avec des acteurs du secteur financier. Depuis plusieurs années, elle observe qu'il est toujours plus difficile de trouver un financement pour les exportations, en particulier pour les opérations de petite envergure. Elle suit cette évolution de près et a déployé en 2018 des efforts fructueux pour y remédier. La SERV a prouvé sa capacité d'innovation dans le cadre de plusieurs opérations de grande envergure. Il convient de mentionner en particulier l'opération portant sur une centrale combinée à gaz de 1,5 gigawatt de General Electric, à Porto de Sergipe (Brésil). La SERV soutient, par le biais d'une assurance de crédit acheteur équivalant à 1 milliard de francs, le financement d'un projet en monnaie locale qui est fourni au moyen d'une combinaison d'obligations (couvertes par la SERV) placées sur le marché des capitaux américain et de crédits octroyés par des institutions financières multilatérales. La couverture de ce type de structure financière par une agence d'assurance-crédit à l'exportation (ACE) est inédite, raison pour laquelle le projet et la couverture ont beaucoup fait parler d'eux sur le marché.

- *Promouvoir l'accès des PME aux instruments de financement des exportations*

La demande pour les produits destinés à préserver les liquidités que sont l'assurance du crédit de fabrication et la garantie de *bonds*, inscrits dans la loi en 2016, reste forte, en particulier du côté des PME. En moyenne pluriannuelle, les PME représentent environ deux tiers des quelque 334 clients actifs de la SERV. Les assurances en faveur de PME constituent près de 70 % des opérations de la SERV, mais l'exposition liée à ces opérations représente moins de 25 % de l'ensemble de l'exposition.

La SERV et ses services ont été très bien évalués lors de l'enquête de satisfaction effectuée auprès de la clientèle en 2018. Dans le but de maintenir ce bon résultat, la SERV travaille d'arrache-pied pour améliorer son efficacité. Avec l'aide d'une entreprise de conseil, elle a procédé en 2018 à une analyse approfondie de ses proces-

sus opérationnels. L'objectif était de soumettre le traitement des affaires à un examen critique, de mettre au point des propositions d'amélioration et de créer une base solide pour la modernisation en cours du système informatique. La SERV a conscience du potentiel d'amélioration et continuera d'accorder une priorité élevée à l'accès des PME à ses produits.

- *Tenir compte des principes de la politique étrangère de la Suisse et de ses engagements en matière de droit international*

Dans son activité, la SERV respecte les principes de la politique étrangère et les engagements en matière de droit international public de la Suisse. À cet effet, elle utilise, depuis 2008, une méthode intégrée d'examen de la conformité, et applique les recommandations de l'OCDE sur le devoir de diligence sociale et environnementale (approches communes). En 2018, 89 AP et 221 PA ont été examinés à l'aune des approches communes, ce qui correspond à environ un tiers des AP donnés et PA émis durant l'année sous revue. La SERV épaula le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) dans la négociation de normes internationales sur le financement des crédits à l'exportation au sein de l'OCDE et du Groupe de travail international sur les crédits à l'exportation (GTI). Elle s'investit en outre dans les négociations de rééchelonnement de la dette au sein du Club de Paris.

- *Tenir compte des points soulevés par les groupes externes*

La SERV mène chaque année un dialogue avec les organisations de la société civile afin de garantir la prise en considération de leurs préoccupations dans sa politique commerciale.

Elle respecte le principe de subsidiarité et, conformément à l'art. 5 de l'ordonnance sur l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (OASRE), n'assure pas les risques couverts par le marché. Elle se fonde sur la pratique de l'Union européenne pour opérer la distinction entre les risques couverts par le marché et les risques non couverts par le marché. Dans les pays où les risques sont en principe couverts par le marché, elle assure ainsi uniquement les crédits à l'exportation à court terme lorsque les assurances privées refusent de les couvrir. Le nombre de ces exceptions reste stable en moyenne pluriannuelle et a représenté environ 3 % des opérations en 2018.

2. Objectifs financiers

En 2018, la SERV a révisé sa méthode de calcul de la nouvelle exposition et des nouveaux engagements. Par le passé, les intérêts nominaux de toutes les périodes d'intérêt futures étaient additionnés sur l'ensemble de la durée d'un crédit à l'exportation, ce qui, du point de vue de la SERV, donnait lieu à des montants irréalistes tant pour l'exposition que pour les engagements. Désormais, l'inté-

rêt pris en considération se limite à une période d'intérêt (6 mois). De plus, le montant des engagements indiqués est le volume des engagements après déduction des réassurances auprès d'ACE publiques. Cette nouvelle méthode de calcul a une incidence sur la preuve d'autofinancement et la présentation de l'état du capital. Pour améliorer la comparabilité des données, les chiffres de 2017 ont également été calculés selon la nouvelle méthode.

En 2018, la SERV affiche un «loading» positif; les primes encaissées sont supérieures au montant nécessaire pour couvrir le risque actuariel. Le calcul de l'autofinancement au niveau de l'exploitation (autofinancement 1) est lui aussi positif, à 53,8 millions de francs. Étant donné que la SERV n'a pas perçu d'intérêts créditeurs sur placements, l'autofinancement au niveau de l'entreprise (autofinancement 2) est identique à l'autofinancement 1.

Grâce au résultat d'entreprise de 2,0 millions de francs à fin 2018, le capital total de la SERV a augmenté à 2770,3 millions de francs, ce qui correspond à une hausse de 742,1 millions par rapport à son bilan d'ouverture en 2007. La SERV est ainsi parvenue au fil des ans à renforcer considérablement sa capacité à assumer les risques. Comme fin 2018, la SERV percevait de nets signaux du marché indiquant que le plafond d'engagement actuel pourrait être totalement utilisé dès 2019, elle a demandé au Conseil fédéral de relever le plafond d'engagement, de 14 à 16 milliards de francs, demande que le Conseil fédéral a approuvée en décembre. Au 31.12.2018, le plafond d'engagement relevé était utilisé à 71 %.

3. Objectifs en matière de personnel

L'expérience a montré ces dernières années que la SERV se profile comme un employeur attrayant, compétitif et favorable à la famille grâce à la politique qu'elle pratique en termes de personnel et de rémunération. À fin 2018, elle occupait 53 collaborateurs (sans compter les 3 apprentis, 2 stagiaires et 2 employés temporaires) pour un total de 50 EPT. La légère hausse par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'accroissement de la charge de travail en raison de la complexité grandissante des demandes d'assurance et de l'augmentation des cas de sinistres et de recouvrement. En 2018, la SERV a mis l'accent sur la gestion du changement, qui a comporté une amélioration des processus et des modifications dans la structure de l'organisation. Par ailleurs, le système salarial a été revu en tenant compte de références externes. La SERV a obtenu une certification en 2018 attestant qu'elle respecte l'égalité salariale entre les sexes.

4. Coopérations et participations

La SERV a poursuivi en 2018 sa coopération de longue date avec le secrétariat de scienceindustries, l'organisation économique du secteur suisse chimie-pharma-biotech, en rapport avec l'établissement de polices globales

pour les entreprises membres de l'association. Elle n'a pris aucune participation dans une autre société.

B. Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision (KPMG) a procédé à l'audit des comptes annuels (compte de résultat, bilan, tableau des flux de trésorerie, compte de résultat par rubrique, bilan par rubrique et annexe aux comptes annuels) et de la preuve d'autofinancement de la SERV pour l'exercice 2018. Il estime que les comptes annuels et la preuve d'autofinancement sont conformes aux principes d'inscription au bilan et d'évaluation publiés dans le rapport annuel. Il confirme l'existence d'un système de contrôle interne (SCI) conçu selon les directives du conseil d'administration.

C. Propositions au Conseil fédéral

Le rapport annuel 2018 de la SERV, y compris les comptes annuels, a été soumis au Conseil fédéral pour approbation, et le rapport du conseil d'administration de la SERV relatif à la réalisation des objectifs stratégiques pour 2018 ainsi que le rapport de l'organe de révision du 22.2.2019 lui ont été présentés pour information. La confirmation de l'organe de révision a également été soumise au Conseil fédéral.

D. Décisions du Conseil fédéral

Le [3 avril 2019], le Conseil fédéral a approuvé les rapports cités au point C qui lui ont été soumis pour approbation ou présentés pour information. Il a également donné décharge aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2018.

E. Autres événements notables

En avril 2017, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a publié son rapport sur l'exécution du mandat légal et la réalisation des objectifs stratégiques de l'assurance contre les risques à l'exportation. Les recommandations qu'il a émises à l'intention de la SERV, en particulier concernant l'organisation et la réalisation des achats, ont été intégralement mises en œuvre jusqu'en été 2018.